

Charte de Bénévolat

Notre slogan : « La convivialité au service de la réinsertion »

Notre mission : aller-vers, repérer, accueillir, élaborer un parcours vers la reprise d'autonomie sociale et personnelle des personnes en grande précarité

MISSIONS DES BENEVOLES

- ✚ Accueillir les personnes de manière inconditionnelle en les mettant à l'aise pour que s'instaure un climat de confiance.
- ✚ Participer aux projets et activités de l'association dans le respect des consignes et procédures.
- ✚ Veiller à être présent, ponctuel et assidu sur les jours et heures choisis dans le cadre de son engagement bénévole.

ATTENTES

- ✚ Pouvoir recevoir, sans crainte, ni jugement et avec discernement et bienveillance.
- ✚ Avoir la même qualité d'écoute pour chacun sans se laisser accaparer par un seul.
- ✚ Accepter les diversités des publics comme au sein de l'équipe accueillante.
- ✚ Veiller à ce que personne ne soit isolé, tout en respectant la solitude de celui qui le désire.
- ✚ Etre capable de désamorcer en équipe (salariés et bénévoles) les situations difficiles.
- ✚ Faire preuve de discrétion vis-à-vis des personnes rencontrées sur site comme dehors.

LIMITES DU ROLE DU BENEVOLE

- ✚ La place du bénévole et celle du professionnel sont distinctes.
- ✚ Le bénévole contribue au lien social avec les accueillis.
- ✚ Le bénévole n'a pas en charge le fonctionnement de la structure ou de l'activité.
- ✚ Les actions professionnelles sont menées par les salariés (accompagnement, etc.).

Recommandation : Il est important de garder une certaine distance face aux accueillis.

Je soussigné.....
déclare avoir lu et approuver la Charte du Bénévolat d'Accueil Service et m'engage au respect stricte de ses consignes.

Activité et/ou lieu de la mission :

Période de la mission :

Date :

Signature :